



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 19 avril 2021

début : 16h00

Présidence :	M. Patrice Guenat, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel RoCHAT et Sandro Simonetta

Réfection Rue du Théâtre

de mettre à l'enquête publique la réfection de la Rue du Théâtre à Mézières dont le dossier a été établi par le bureau Gemetris SA. En parallèle, ce dossier sera transmis auprès de la DGMR pour approbation par le département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), conformément à l'art. 13 de la loi sur les routes.

Petit collège

que les balançoires et la tyrolienne de la place de jeux du Petit Collège de Mézières seront réinstallées prochainement par la voirie qui posera également deux affiches en format A3 indiquant "max 15 personnes".

Contravention

malgré les arguments avancés, de maintenir la contravention reçue par un habitant de Mézières pour avoir parké sa voiture sur le parking de la Place du Village à Carrouge le 19 mars 2021 sans avoir mis le disque de stationnement.

CAMAC 194514 – Jordan Laurence – Mézières, Chemin des Planches

de confirmer à Espacecim SA à Estavayer, les plans finalisés du projet de Mme Laurence Jordan avec une nouvelle implantation du projet.

CAMAC 192259 – RoCHAT Romain et Stéphanie – Mézières, Route des Cullayes 26

de confirmer à l'Atelier Nova que l'installation des panneaux solaires photovoltaïques peut se faire sur la toiture de la partie habitation en lieu et place du toit de la grange initialement prévu. Le formulaire d'annonce d'installation solaire devra être préalablement transmis.

Parking souterrain Carrouge

de mandater le service de voirie afin de déplacer les cases postales sur le mur à côté des boîtes aux lettres afin de créer 3 places de parc supplémentaires pour les deux roues en suivant les 3 existantes. Un poteau sera installé devant le nouvel emplacement des cases postales afin que l'accès soit toujours garanti.

Chemin du Clos du Brit à Mézières

d'accuser réception à M. Frank Gervais, Chemin du Clos du Brit 10 à Mézières de son mail qui fait suite au courrier que nous lui avons fait parvenir concernant les camions de livraison circulant sur ce chemin privé et des dommages constatés par son voisin M. Jacques Paley, Chemin Clos du Brit 7.
d'écrire un courrier à M. Paley, avec copie à M. Gervais, que les explications utiles ont été transmises par M. Gervais, et que cela a répondu à nos questions et attentes. Ce dossier est dès lors clos pour la Municipalité.

CAMAC 179306 – Daniel Paul – Mézières, Rue général Guisan 1a

de l'autoriser à installer une citerne, entièrement enterrée, dans son jardin afin de récupérer l'eau de pluie de son toit et à installer une petite fontaine du côté droit de son jardin, côté mur de l'Auberge.

CAMAC 202485 – Emery Jacques – Carrouge, Route du Borgeau 37

ce dossier ne nécessitant pas une enquête publique, d'exiger la signature de tous les voisins parcellaires, dans le cadre du permis de construire déposé par le bureau Gemetris SA pour la création d'une couverture (sans fermetures latérales), avec toit plat, de la terrasse existante sur la parcelle N° 470 .

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant de Mézières suite au rapport de dénonciation RGP établi le 24 mars 2021 dans le cadre de trouble de la tranquillité - nuisance le mercredi 17 mars 2021.

Stand de tir des Maraîches

d'autoriser la société de tir Les Maraîches à installer des tables à l'extérieur du stand, dans le cadre des tirs des Championnats de groupe, en leur précisant qu'ils doivent faire respecter les mesures sanitaires en vigueur. Le permis temporaire pour la vente de boissons alcoolisées à consommer sur place sera établi pour l'année 2021.

Jorat Souviens- Toi / Marchés 2021

de valider le projet - plan d'organisation mis en place par l'administration des marchés de Jorat Souviens-toi en vue des marchés 2021.

Romande Energie

d'autoriser la Romande Energie à modifier les travaux de fouille prévus sur la parcelle RF 55. Un tube PE doit être prolongé depuis l'armoire basse tension, selon plan remis.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrice Guenat



La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ *prochaine séance municipale le 26 avril 2021*